

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1784

présenté par
M. Véran

ARTICLE 12

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« organismes prestataires définis au 3° de »

les mots :

« entreprises ou associations mentionnées à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel